

**Projet de décret N° 44
relatif à l'octroi de la citoyenneté d'honneur du
canton de Fribourg¹**

Commissaires: **Isabelle Chassot, Présidente du Conseil d'Etat; Pascal Corminbœuf, Vice-président du Conseil d'Etat.**

Entrée en matière

Le Commissaire. Il y a des moments pour débattre et il y a des moments pour dire merci. Nous sommes au moment du merci. M^{me} la Présidente du Conseil d'Etat, qui doit nous quitter pour représenter le gouvernement à la Conférence des gouvernements cantonaux, vous éclairera sur l'octroi de la citoyenneté d'honneur à M^{me} et à M. Merkle. M^{me} et M. Merkle sont déjà citoyenne et citoyen fribourgeois, mais le Conseil d'Etat a estimé qu'une petite exception pouvait être demandée au Grand Conseil, qui détient d'ailleurs toutes les clés de la législation.

Avant de proposer au président de céder la parole à notre Présidente du Conseil d'Etat, je tiens, au nom du gouvernement, à remercier la Présidente du Conseil d'Etat pour avoir su créer les conditions de ce geste extraordinaire et pour avoir ensuite construit, jusque dans les moindres détails, toutes les connexions nécessaires pour créer la Fondation et l'Institut Adolphe Merkle avec toutes les instances fédérales et universitaires. Je vous assure que ce fut un très grand travail. Le Conseil d'Etat vous demande de faire ce geste symboliquement fort.

La Commissaire. On évoque souvent l'ingratitude des républiques. Le décret que le Conseil d'Etat a l'honneur de vous proposer est porté par la volonté de faire démentir l'adage. Il ne sera pas dit que le canton de Fribourg a été ingrat envers une personne qui a témoigné à son égard d'une extraordinaire générosité. Certes, le témoignage de notre reconnaissance demeure au niveau symbolique, mais en décernant la citoyenneté d'honneur du canton de Fribourg à M. et M^{me} Adolphe et Simone Merkle, le canton reconnaît les mérites et le dévouement exceptionnels de ce couple fribourgeois. Il me semble inutile de présenter longuement les causes qui ont amené le Conseil d'Etat à vous proposer l'octroi de cette citoyenneté d'honneur. Les médias helvétiques ont largement informé sur le don de 100 millions de francs effectué par M. et M^{me} Merkle en faveur de l'Université de Fribourg. Le 28 novembre dernier est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de notre Alma Mater, car ces 100 millions représentaient la donation privée la plus importante jamais réalisée à ce jour dans notre pays en faveur d'une haute école. Avec la Fondation Merkle, l'Université a la chance de promouvoir son développement dans trois de ses domaines stratégiques. L'Institut Adolphe Merkle, rattaché à la faculté des sciences, permettra à Fribourg de devenir un centre d'excellence dans la recherche interdisciplinaire sur les nanomatériaux. Prochainement créée, la Chaire en management de l'innova-

tion et transferts de technologie aidera les étudiants à gérer le processus d'innovation menant d'une idée à sa réalisation commercialisable.

Quand au troisième secteur qui profitera de la Fondation Merkle, il s'agit du plurilinguisme, notamment à travers le nouvel Institut de recherches en plurilinguisme et d'éducation plurilingue.

Lors de la conférence de presse organisée le 28 novembre dernier, j'ai eu le privilège de lire un texte du donateur empêché, en raison de son état de santé, de participer à l'événement. Je me permets devant vous de reprendre quelques paragraphes éclairant la philosophie qui a guidé M. Merkle.

«Je souhaite par ce geste contribuer à renforcer le canton de Fribourg dans le domaine si stratégique pour lui de la recherche de pointe et de la formation universitaire. L'Université de Fribourg, où j'ai étudié les sciences économiques, m'a énormément apporté non seulement sur le plan scientifique mais aussi, plus généralement, sur le plan humain. Qu'il me soit permis d'évoquer le souvenir de l'un de mes professeurs, le professeur Schwarz-Fischer, dont l'enseignement m'a accompagné tout au long de ma vie, comme il a d'ailleurs accompagné dans la leur toute une génération d'entrepreneurs fribourgeois, parmi lesquels mes amis Marc Moret et Rudolf Springli.

Plus tard, en tant qu'entrepreneur, j'ai choisi de rester dans la région fribourgeoise pour y développer mon entreprise. A Fribourg plutôt qu'ailleurs parce que je sais que cette région recèle un énorme potentiel scientifique et économique, culturel et humain. Elle le doit en particulier à son bilinguisme ainsi qu'à son Université et à sa Haute Ecole spécialisée. C'est ce potentiel que je veux, par mon geste, continuer à renforcer pour les générations à venir.

Fribourg et les Fribourgeois m'ont énormément apporté. Ma grande ambition d'homme et d'entrepreneur, aujourd'hui, est de leur donner quelque chose en retour».

Né à Guin en 1924, Adolphe Merkle a lié son nom à une des plus belles aventures entrepreneuriales de notre histoire économique cantonale. Car l'entreprise Vibro-Meter, que M. Merkle a portée très haut, après l'avoir sauvée de la faillite en 1952, est aujourd'hui encore un de nos fleurons technologiques. Depuis longtemps, M. Merkle s'est signalé par son sens de l'intérêt commun et par une remarquable générosité. En 2005, celui que l'Université de Fribourg a nommé docteur *honoris causa* deux ans plus tôt a fait un premier don de 4 millions de francs en faveur de l'Université de Fribourg, lequel a permis la création de Fri Mat, le *Fribourg Center for Nanomaterials*, et d'une chaire en études européennes.

Aujourd'hui, cette nouvelle donation de 100 millions permettra non seulement de promouvoir la recherche à l'Université de Fribourg mais aussi de renforcer la place économique de notre canton.

Afin de témoigner notre reconnaissance à M. Merkle mais aussi à son épouse, qui était présente à ses côtés dans toutes les étapes de son existence et qui soutient pleinement sa démarche actuelle, le Conseil d'Etat vous propose d'accepter le décret relatif à l'octroi de la citoyenneté d'honneur du canton de Fribourg à M. Adolphe Merkle et à M^{me} Simone Merkle. Cette

¹ Projet de décret pp. 2110 ss.

citoyenneté d'honneur est le modeste signe de cette reconnaissance pour, je cite le texte du décret, *«les mérites et le dévouement exceptionnels en faveur du canton de Fribourg et de sa population ainsi que pour les efforts consacrés au développement de la recherche scientifique dans le canton de Fribourg»*.

C'est avec ces propos que je vous remercie, au nom du Conseil d'Etat, d'entrer en matière sur le décret et de le voter massivement.

Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR). C'est avec enthousiasme que le groupe démocrate-chrétien a pris connaissance du projet de décret n° 44 relatif à l'octroi de la citoyenneté d'honneur à M. le Dr Adolphe Merkle et à son épouse, M^{me} Simone Merkle.

Il félicite le Conseil d'Etat de son heureuse et bienveillante initiative. C'est avec le même enthousiasme qu'il va lui donner son soutien.

A personne d'exception, il convient de répondre par un acte d'exception, puisque c'est la première fois que notre canton aura l'occasion d'octroyer la citoyenneté d'honneur à deux ressortissants fribourgeois. Si notre groupe tient à dire sa reconnaissance à M. et à M^{me} Merkle, il tient également à relever les immenses mérites du Dr Adolphe Merkle, qui a été un industriel avant-gardiste et qui a donné une renommée dans ce domaine à notre canton, notamment au travers d'un des fleurons de notre économie, l'entreprise Vibrometer SA à Fribourg. Le Dr Merkle, avec le soutien inconditionnel de son épouse, a conduit cette entreprise comme un vrai entrepreneur, c'est-à-dire en s'assurant du bien-être et de la satisfaction de ses collaborateurs en leur offrant des conditions de travail et sociales bien en avance sur son temps. Le Dr Merkle avait compris que la réussite ne pouvait être celle d'un homme seul mais bien celle d'un homme qui savait s'entourer de bons collaborateurs en les faisant participer aux résultats de ses succès.

J'ai eu personnellement l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises cet homme d'exception. Je peux vous dire que sa personnalité m'a profondément marqué. Son sens inné du respect, de l'écoute allié à un esprit de synthèse parfaitement rôdé, me laisse un souvenir inoubliable. Le Dr Merkle et son épouse caressaient depuis plusieurs années un projet de soutien à nos hautes écoles. Cette donation exceptionnelle a permis la création d'un Institut Adolphe Merkle, qui va pouvoir développer des travaux de recherche dans le domaine des nanosciences et des sciences des matériaux. Cet institut disposera de moyens importants, qui vont certainement lui assurer un développement harmonieux et permettre à notre école de se forger un nom dans ce domaine d'avenir.

Notre canton peut être fier d'avoir reçu pour son Université le plus grand don privé jamais atteint en Suisse. Si les noms du Dr Merkle et de M^{me} Merkle resteront à tout jamais liés au développement et à l'histoire de l'Université de Fribourg, notre canton se doit de les remercier d'une manière tangible. Un de ses seuls moyens est de reconnaître officiellement le mérite des donateurs et c'est au travers de la citoyenneté d'honneur que le Conseil d'Etat souhaite le faire.

Si c'est avec enthousiasme que notre groupe soutient cette citoyenneté, il vous demande, Mesdames et Mes-

sieurs les Député-e-s, afin de lui donner l'importance qu'elle mérite et pour qu'elle soit la marque de reconnaissance de l'ensemble des Fribourgeoises et Fribourgeois, de le faire dans une belle unanimité des députés présents. D'avance, je vous en remercie.

Rossier Jean-Claude (UDC/SVP, GL). M^{me} et M. Merkle, sachant que vous nous écoutez, c'est avec une infinie reconnaissance que notre groupe a pris connaissance de votre extraordinaire donation, unique en Suisse par son ampleur et qui ouvre les espoirs les plus fous dans un domaine lui-même porteur d'espérances énormes, puisque la recherche en nanotechnologies offre à la connaissance de vastes champs nouveaux à défricher et des promesses de développement considérables dans l'infiniment petit.

Fribourg vous doit, M. Merkle, mécène éclairé et malheureusement reconnu bien tardivement, un des plus beaux fleurons de l'industrie fribourgeoise, Vibrometer. Grâce à vous, M. Merkle, notre canton entrera dans la cour des grands dans l'infiniment petit. Quand on sait que le marché mondial des produits issus des recherches en nanotechnologie représente déjà plus de 50 milliards par an, on peut s'imaginer son développement futur et les retombées économiques fantastiques pour notre canton et la Suisse entière.

Ce don exceptionnel permettra aussi de consolider la faculté des sciences de l'Université de Fribourg, une aubaine s'il en faut, comme l'a relevé M^{me} la Présidente du gouvernement. Gageons, et là je fais confiance aux gouvernements actuel et futurs, que la fondation mise en place respectera la volonté des donateurs en privilégiant, outre la recherche fondamentale, des mandats en faveur des entreprises.

Pour votre savoir-faire, votre savoir-être, votre très grande générosité et votre attachement à ce canton, le Grand Conseil, sur proposition du Conseil d'Etat, que je tiens à féliciter, vous accorde à vous, M. Merkle, ainsi qu'à votre épouse cette haute distinction plus que méritée qu'est la citoyenneté d'honneur. J'avoue humblement que c'est bien peu en comparaison de tout ce que vous avez fait, mais c'est notre façon à nous de vous dire aujourd'hui sincèrement merci à tous les deux.

Il va sans dire que c'est à l'unanimité que notre groupe de l'Union démocratique du centre votera ce décret.

Rey Benoît (AGC/MLB, FV). Comme tous les Fribourgeois attachés à leur canton et attachés à leur Université, tous les membres du groupe Alliance centre gauche n'ont pu que se réjouir infiniment lorsqu'ils ont appris le don fait par M. et M^{me} Merkle pour l'Université de Fribourg.

Cette Université, c'est également un fleuron de notre canton. Elle rayonne bien au-delà de nos frontières. Et les perspectives qui s'ouvrent en fonction de ce don lui permettront certainement encore d'étendre ce rayonnement. Je dis bien d'étendre ce rayonnement, car si cette manne permet à l'Université de se développer, il n'en reste pas moins que c'est toujours la tâche des pouvoirs publics et notre tâche de lui donner de quoi fonctionner et de pouvoir se développer. Mais là, elle va pouvoir avoir un coup d'accélérateur extrêmement bienvenu. L'Université est ouverte à la recherche et à

l'innovation. Grâce à ce don, ce sont ces départements de recherche et d'innovation qui pourront se développer et nous nous en réjouissons. Ce soutien à l'Université est donc particulièrement bienvenu.

Et nous sommes heureux que ce soutien provienne d'un couple, d'une personne qui a contribué également au développement du canton et, comme déjà dit par mes collègues, au développement d'une entreprise florissante et, tout le monde le relève également, d'un patron soucieux de la qualité du travail offert à ses employés. Je crois que c'est fondamental.

A ce sujet, nous joignons une pensée également à tous ces employés qui ont travaillé pour M. et M^{me} Merkle et qui ont quelque part contribué aussi à la constitution de cette fortune, qui, très gracieusement, nous est offerte par ce couple aujourd'hui. Nous avons également une pensée pour eux.

C'est donc à l'unanimité que le groupe Alliance centre gauche soutient ce décret et votera ce projet d'octroi de citoyenneté d'honneur.

Geinoz Jean-Denis (PLR/FDP, GR). La citoyenneté d'honneur se donne rarement et toujours à bon escient pour les personnes particulièrement méritantes. Si je puis m'exprimer ainsi, notre canton, par rapport à son Université, a un retour sur investissement.

Grâce à cette donation exceptionnelle, qui permet de mettre en place l'Institut Adolphe Merkle, Fribourg va se trouver à la pointe des nanosciences et des nanotechnologies. Elle contribuera à consolider la faculté des sciences de l'Université.

Vous me permettrez de me livrer à trois réflexions. En premier lieu, j'aimerais louer la générosité et l'intelligence de M. et M^{me} Merkle qui font profiter l'Université et élargir sa renommée. C'est aussi un placement dans un secteur de recherches économiques qui est prometteur et qui aura certainement des retombées sur notre économie.

Ensuite, M. et M^{me} Merkle se sont sentis à l'aise dans notre canton. Nos autorités cantonales et les dirigeants de notre Université, au fil des ans, ont eu envers ce couple la sagesse, un contact, une attitude qui leur a convenu et qui les a décidés à faire ce geste exceptionnel.

Enfin, une politique fiscale intelligente a permis de garder cette personnalité sur notre territoire, ce qui s'est traduit par un attachement à notre haute école et à son canton. C'est une belle leçon pour les partisans de la politique de la poule aux œufs d'or et d'une fiscalité outrancière.

En conclusion, M. et M^{me} Merkle, vous faites partie de la race des seigneurs et nous vous adressons un immense merci.

Le groupe libéral-radical, de manière unanime, se réjouit de vous octroyer la citoyenneté d'honneur du canton de Fribourg et invite tous les députés à en faire de même.

Fürst René (PS/SP, LA). Wohltätigkeit ist der Kitt, der die Gesellschaft zusammenhält, und die den Geber wie den Nehmer in die Solidarität der Generationen und des sozialen, standesübergreifenden Menschseins einbindet. Die Sozialdemokratische Partei hat von der in der

Hochschullandschaft wohl einmaligen Schenkung mit grosser Freude und Dankbarkeit Kenntnis genommen. Freude darum, weil damit die Attraktivität des Bildungs- und Wirtschaftsstandortes Freiburg gestärkt, die wissenschaftliche Forschung der Nanotechnologie als Zukunftsrenner nachhaltig gefördert werden und die Naturwissenschaften einen zusätzlichen Lichtblick für neue Projekte erhält, um welche uns die ganze Schweiz beneiden wird. Wir sind überzeugt davon, dass unsere Universitätsleitung diese Spende nutzbringend für unsere Jugend, für die Wirtschaft und die Forschung einsetzen wird. Diese grossherzige Spende von Herrn Niklaus Adolphe Merkle und seiner Frau Marie Therese Simone Merkle zeugt nicht nur von sachlichem Weitblick, sondern auch von einem emotionalen Zeichen der herzlichen Verbundenheit mit dem Kanton Freiburg und dem Bedürfnis, seiner Universität im Sinne eines sich schliessenden Kreislaufs etwas zurück zu geben.

Dankbarkeit darum, weil wir gemeinsam mit dem Gönnerpaar in deren Lebensherbst am Erntetisch ihres erfolgreichen Wirkens die Früchte geniessen dürfen. Ganz so wie Seneca, der römische Philosoph, sagte, man solle den Wohlstand geniessen, aber gleichzeitig den Wohlhabenden zur Grossherzigkeit und öffentlichen Wohlfahrt ermunterte. Das höchste Gut aber, so befindet Seneca über das glückselige Leben, ist nicht Reichtum, sondern ein Leben, welches mit seiner Natur im Einklang steht. An ihrem Wohnort an den Ufern des Murtensees am Übergang zwischen Flüssig und Fest, ganz nah bei der Natur, möge dem Gönnerpaar, das die Spende an der Schwelle ihres 13. Jahrsiebs entschieden hat, jede Welle, die an ihre Ufermauer brandet, die Freude aus dem Ozean der Emotionen, welche diese Spende in den Herzen der Studenten, der Universitätsleitung und der ganzen Bevölkerung ausgelöst hat, überbringen und sagen: Merci, tout simplement merci beaucoup, M^{me} et M. Merkle.

In diesem Sinne wird die Fraktion der Sozialdemokratischen Partei diesem Dekret einstimmig zustimmen.

La Commissaire. Je me réjouis de votre unanimité et de transmettre à M. et M^{me} Merkle le résultat des débats de ce matin, en particulier la gratitude de notre république.

Ich freue mich insbesondere, dass dies in beiden Sprachen unseres Kantons gemacht worden ist, denn Zweisprachigkeit liegt Herrn Merkle besonders am Herzen.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Lecture des articles

ART. 1 ET 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS

– Adoptés.

Vote final

– Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 93 voix sans opposition ni abstention.